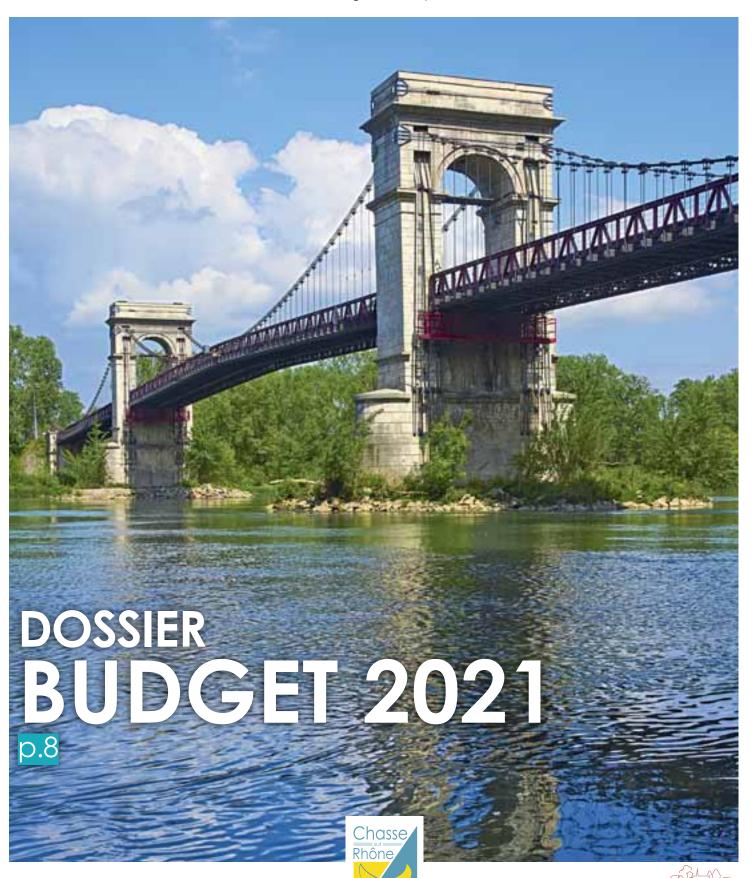
# Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #04 -Juillet 2021

**Petites villes** 

Ville de Chasse-sur-Rhône



www.chasse-sur-rhone.fr





Lotissements - Aménagements fonciers Espaces de vie - Marchand de biens Achats de terrains, maisons et immeubles



04 37 20 20 50

#### **SOMMAIRE** #04

P 4-5 Retour en images

p 7 Agenda des élus

p 8-13 Dossier **BUDGET 2021** 

p 14 C'est voté!

p 15-32

La vie de la commune

• Scolarité • Activités

d'été · Solidarité ·

Travaux • Démocratie participative • Economie

locale • Environnement •

Sécurité • Culture • Santé •

p 28-39

La vie de nos associations

p 39 Etat-civil

p 40 Pour infos

p 41 Du côté de l'agglo

D 42 Tribunes

D 43 Patrimoine

#### Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès - CS 50004 38670 Chasse-sur-Rhône Tél. 04 72 24 48 00 Fax 04 72 24 48 19

#### www.chasse-sur-rhone.fr

#### Ouverture au public :

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30 Mardi : 8h30-12h et 13h30-17h30 Mercredi : 8h30 -12h et 14h-17h Jeudi : 8h30 -12h et 14h-17h30 Vendredi : 8h30 -12h et 14h-17h

Magazine trimestiel de la commune de Chasse-sur-Rhône Tirages : 3 000 exemplaires Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier Rédaction : pôle communication / Mathilde Rozier Crédit photos : © Chasse sur rhone / associations / freepick/ Conception/réalisation: Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22 Imprimé sur du papier 100% recyclé.





# LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier Maire Vice-président aux finances de l'Agglomération

#### Chères Chassères, chers Chassères,

e mois de juillet marque la fin de la première année du mandat. L'occasion de faire un premier point d'étape sur les avancées et le cap pris par la commune.

Chasse-sur-Rhône a eu le bonheur d'être retenue au programme national "Petites villes de demain" qui doit donner les moyens aux élus locaux de redynamiser les communes de moins de 20 000 habitants comme la nôtre. Ce programme fera bénéficier la commune d'un maximum d'aides financières et humaines afin d'accélérer sa transformation. Objectif : faire de Chasse-sur-Rhône un modèle de petite ville écologique, solidaire et citoyenne.

C'est pourquoi, le budget 2021 que vous découvrirez dans ce magazine propose un budget d'investissement record à 4 millions d'euros dont plus de 2,5 millions consacrés à des nouveaux projets.

Sans nouvel emprunt et sans hausse des taux d'imposition locale pour la  $2^{\rm ème}$  année consécutive, ce record est rendu possible par une somme de subventions prévisionnelles jamais atteinte de 720 000 euros de la part des différents partenaires.

Je ne reviens pas sur les projets déjà menés comme la pose d'un jeu dans la cour de l'école des Georgelières, le recrutement d'une ATSEM par classe, l'arrivée du bus des services publics, la mise en place de la réserve civique ou le plan de lutte contre les moustiques... Je souhaite insister sur les projets qui débuteront sur cette deuxième année de mandat 2021-2022 notamment :

- · L'agrandissement et la végétalisation de la cour d'école du Château ;
- L'installation de deux nouvelles classes modulaires, l'une à l'école du Château, l'autre à Pierre Bouchard. En effet, la commune connaît trois ouvertures de classe pour la rentrée 2021 dont une classe ULIS pour améliorer la scolarité des enfants en situation de handicap;
- · Le lancement des études pour l'agrandissement de l'école Pierre Bouchard;
- La première tranche du plan de vidéoprotection en lien avec le déploiement d'un réseau de fibre interne à la commune.

Cette deuxième année de mandat 2021-2022 verra également la mise en place des instances de démocratie participative comme le conseil d'enfants, puis le conseil participatif et le conseil des sages, mais aussi la création d'une véritable saison culturelle à Chasse-sur-Rhône.

Enfin, la tant attendue ligne de bus avec Givors verra le jour début 2022.

Je vous souhaite une agréable lecture et de bonnes vacances, notamment à tous les enfants de la commune !

Bon été à toutes et à tous

**Christophe Bouvier** 

Maire de Chasse-sur-Rhône

Vice-Président en charge des Finances de Vienne Condrieu Agglomération

# RETENIMAGES UR

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.



# TESTS SALIVAIRES

Grâce à l'intervention de l'agence régionale de santé, tous les élèves chassères autorisés ont pu réaliser un test salivaire dans le cadre de l'épidémie COVID.



# • GORNETON

Du 24 mai au 29 mai.

Une nouvelle équipe de 8 artistes a été accueillie à l'occasion de la 8ème biennale du sentier Art Nature du Gorneton organisé par les MJC de Chasse-sur-Rhône et Seyssuel.



Le Mairie, les adjoints, porte-drapeaux et personnalités chassères se sont réunis pour la commémoration en mémoire du génocide arménien. L'ensemble des officiels se sont rendus à pieds devant le monument, Square Sarkis-Tchoulfian, pour se souvenir des un-million-cinq-cents-mille victimes du génocide arménien.



# LES ABEILLES, NOUVELLES HABITANTES DE CHASSE

27 mai. Un partenariat entre la Ville, l'association Naturama et les entreprises Lidl et Sarpi Veolia a permis l'installation de 12 ruches sur la commune. Plus d'infos page 27.



# 5. EPICERIE SOLIDAIRE

3 et 4 juin.

400 produits différents et 1000 euros de marchandises ont été récolté lors de la Collecte nationale de la banque alimentaire à laquelle a participé l'Epicerie solidaire de Chasse. Elle se déroulait au magasin « Au P'tit Bonheur » de Rive de Giers









# 7. FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

Direction New York! Les CE2 de l'École de musique et les élèves de la Fabriks se sont associés pour réaliser ensemble un joli spectacle musical. Ce fût également l'occasion d'assister aux concerts de toutes les classes de l'École de musique.



# 6. PETIT DÉJEUNER PÉDAGOGIQUE

17 juin.

Le 17 juin s'est tenu le traditionnel Petit déjeuner pédagogique sur la place des écoles, organisé par toute l'équipe du Centre social. L'occasion pour les petits et grands de passer un moment convivial.

# • DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES

22 juin.

Comme le veut la tradition chassère, les élèves de CM2, ont reçu un tote bag, rempli d'un dictionnaire de français, d'anglais, d'un livre sur la citoyenneté et d'un autre sur les Fables de la Fontaine offerts par le Sou des Ecoles et la Mairie. Les instituteurs, Didier Faure (directeur de l'école Pierre Bouchard) ainsi que Catherine Martin (élue à l'éducation) et le Maire ont été très heureux de distribuer ces cadeaux, symboliques, aux enfants!

# 9.BOÎTE À LIVRES

30 juin.

A la gare, passagers et habitants peuvent désormais emprunter, feuilleter ou déposer des livres dans la boîte à livres inaugurée le 30 juin par le Maire, les élus ainsi que par l'association PREVenIR . Rendez-vous page 29.







# **DÉCOUVREZ DANS VOTRE ANIMALERIE**



Votre animal et vous

CHASSE-SUR-RHÔNE



La station de lavage pour chien



Le salon de toilettage

1620 avenue Frédéric Mistral, 38670 Chasse-sur-Rhône 04 78 87 19 83

# A DES ÉLUS EN DA



Le 9 juin était lancée la stratégie de revitalisation du territoire portée par la Mairie avec UrbaLyon et tous les acteurs du territoire. Rendez-vous page 13.





Un peu plus tôt, le 27 mai, les techniciens d'UrbaLyon et de la commune ont fait le tour de la ville pour échanger concrètement sur les différents projets d'aménagement.



2.

Le mercredi 19 mai, en mairie, a eu lieu la signature officielle de la convention "Petites villes de demain" entre le Maire, Christophe Bouvier, Jean-Yves Chiaro, sous préfet de l'Isère et Damien Michallet, vice-président du Département de l'Isère. L'évènement s'est tenu en présence de la députée Caroline Abadie et les conseillers départementaux du canton, Erwann Binet et Carmela Lo Curto. Plus d'info page 12.

Le ler juin, restitution du diagnostic concernant



Le 9 juin, le comité associatif a abordé les prochaines actions communes pour 2021 et 2022 !









# BUDGET 2021: RECORD D'INVESTISSEMENTS À CHASSE-SUR-RHONE!

Le 31 mai, le conseil municipal de Chasse-sur-Rhône a adopté son budget supplémentaire pour 2021. Il s'agit d'un budget record depuis 2014. Sans augmentation des taux d'imposition locale et sans emprunt, avec des dépenses de fonctionnement stables, ce budget record est rendu possible par un très haut niveau de subventions prévisionnelles qui avoisine les 720 000 euros.

# Des dépenses réelles de fonctionnement stables

Les dépenses réelles de fonctionnement restent stables et diminuent même légèrement pour 2021 (- 0,5 %) passant de 7 212 623 euros à 7 187 800 euros. Ce budget supplémentaire ne prévoit pas de nouvelles dépenses de personnel. Elles représentent 49 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 56 % en moyenne pour les communes équivalentes. Le budget global de fonctionnement s'établit ainsi à 9 221 798 euros.

# Dépenses de fonctionnement

Dépenses d'ordre

Total des dépenses

DEPENSES	Budget 2021	
Charges à caractère général	2 267 800,00	<b>&gt;&gt;</b> 3'
Charges de personnel	3 500 000,00	>> 49
Autres charges de gestion	1 081 000,00	>> 13
Charges financières	195 000,00	<b>&gt;&gt;</b> (
Charges exceptionnelles	64 000,00	<b>&gt;&gt;</b> '
Atténuation de produits	80 000,00	<b>&gt;&gt;</b> '
Dépenses réelles	7 187 800,00	
Dépenses imprévues	30 000,00	
Opérations d'ordre	610 000,00	
Virement à la section	1 393 997,53	

2 033 997,53

9 221 797,53

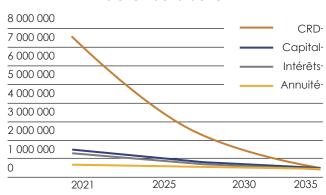




# Un endettement qui continue de se réduire

Comme elle s'y était engagée lors du débat d'orientation budgétaire, la majorité propose un budget 2021 sans nouvel emprunt, permettant ainsi à la commune de continuer son désendettement.

#### Evolution de la dette



1 200 000				
1 000 000			Annu	ités
800 000				
600 000				
400 000				
200 000				
0				
	2021	2025	2030	2035

#### Recettes de fonctionnement

DECETTES	D d = a   2021
RECETTES	Budget 2021
Produits des services	575 000,00
Impôts et taxes	6 800 000,00
Dotations, subventions	331 500,00
Produits de gestion courante	27 700,00
Produits financiers	2,00
Produits exceptionnels	7 998,00
Recettes réelles	7 742 200,00
Atténuation de charges	60 400,00
Opérations d'ordre	13 100,00
Excédent reporté	1 406 097,53
Recettes d'ordre	1 479 597,53
Total des recettes	9 221 797,53

8% 88% 4%

# Pas d'augmentation des taux d'imposition locale

Comme il s'y était engagé lors de la campagne, le Maire a proposé un budget 2021 sans hausse des taux d'imposition locale pour la deuxième année consécutive.





### Dépenses d'investissement

DEPENSES	Budget 2021
Dotations	52 395,00
Emprunts et dettes	885 000,00
Total opérations	
financières et patrimoniales	937 395,00
Immobilisations incorporelles	40 506,00
Subventions d'équipement	244 002,00
Immobilisations corporelles	99 274,84
Immobilisations en cours	190 000,00
Aménagement du parking de la Gar	e 40 087,70
Plantations parc de la Mairie	600,00
Placette Centre bourg	198 392,95
Matériel informatique	41 293,36
Véhicule restaurant scolaire	28 728,00
Matériel service technique	46 500,00
Sécurité des bâtiments communaux	60 000,00
Travaux de maintenance	
du restaurant municipal	94 667,71
Maintenance des bâtiments	
communaux	213 080,00
Maintenance des bâtiments scolaires	648 900,00
Entretien du terrain de rugby	8 898,00
Aménagements paysagers	24 000,00
Aires de jeux	69 109,76
Aménagements du gymnase	29 879,46
Mobilier	18 000,00
Classe modulaire Pierre Bouchard	190 000,00
Véhicules service technique	83 000,00
Aménagements urbain et voirie	116 400,00
Lutte contre les moustiques	57 000,00
Maintenance du Complexe sportif	68 500,00
Vidéoprotection	259 330,00
Entretien du Cimetière	20 000,00
Total dépenses d'équipement	2 890 149,78
Opérations d'ordre	13 100,00
Déficit reporté	220 460,75
Total des dépenses	4 061 105,53

# Un budget d'investissement record

Avec plus de 4 millions d'euros d'investissements dont plus de  $2\,500\,000$  euros consacrés à des nouveaux projets, le budget 2021 représente un record.

#### Recettes d'investissement

RECETTES	Budget 2021
Produits de cessions	135 000,00
Dotations	930 901,00
Subventions d'investissement	716 207,00
Autres immobilisations financières	275 000,00
Virement de la	
section fonctionnement	1 393 997,53
Opérations d'ordre	610 000,00
Total des recettes	4 061 105,53

#### Un record de subventions obtenues

Ce record d'investissements est rendu possible par un autre record, celui du montant des subventions. En effet, la commune devrait percevoir près de 720 000 euros pour financer ses projets de la part des différents partenaires tels que l'Etat, l'Agence de l'eau, la Région ou le Département et Vienne Condrieu Agglomération. Ces montants peuvent être ajustés à la baisse si le coup final du projet pour la municipalité diminue également.



# **LES GRANDS PROJETS 2021**

Subventions d'équipement	Total subventions 2021	Coût total de l'opération (HT)	% de subventions
Changement des fenêtres du bâtiment du Château	15 600 €	19 500 € 80%	
Agrandissement et végétalisation de la cour d'école du Châteou + changement des fenêtres de l'école + nouvelle classe modulaire	356 561 €	475 000 € 75%	
Nouvelle classe modulaire à l'école Pierre Bouchard	27 500 €	120 000 €	23%
Tranche 2021 du plan de videoprotection	150 971 €	208 000 €	72%
Stratégie de revitalisation du territoire avec UrbaLyon	19 000 €	48 000 € 39,5%	
Aménagement des zones d'activités	9 400 €		
Aménagement d'une placette			
dans le Centre-bourg	39 000 €	Subventions perçues pour des projets déjà engagés précédemment	
Aménagement du Parc Aour	45 475 €		
Aménagement du parking de la Gare	52 500 €		
Total des subventions d'équipement	716 207 €		











Pour le maire, Christophe Bouvier « Nous sommes très satisfaits de pouvoir présenter un budget d'investissement record cette année, sans emprunt et sans hausse des taux d'imposition locale comme promis durant la campagne. Nous avons un projet très ambitieux pour la commune qui nécessite que l'on puisse investir massivement, notamment pour toutes nos écoles. On prend aussi notre part dans la relance post-covid.

Dans le même temps, on réussit à engager 1 ATSEM par classe et des agents pour porter tous nos projets, sans augmenter les dépenses réelles de fonctionnement. Cela nous permet d'améliorer le service rendu aux habitants et préserve notre capacité d'investissement pour les années à venir.

C'est un bon départ, nous ferons le maximum grâce au programme Petites villes de demain dont nous bénéficions, pour maintenir un niveau d'investissement maximal et des services à la population optimaux tout au long du mandat.»

# « PETITES VILLES DE DEMAIN » À CHASSE-SUR-RHONE, C'EST PARTI!

Mercredi 19 mai, le Maire Christophe Bouvier et le sous-préfet de Vienne, Jean-Yves Chiaro ont signé la convention d'adhésion de la commune au programme national *Petites villes de demain* qui marque son lancement officiel. Ce programme doit donner les moyens humains et financiers à la commune de se transformer en modèle de petite ville écologique, solidaire et citoyenne.

Ce mercredi 19 mai 2021, le Maire et le sous-préfet de Vienne ainsi que Damien Michallet, vice-président du Département de l'Isère, ont officiellement signé la convention d'adhésion de la commune au programme national Petites villes de demain, en présence de la députée de l'Isère Caroline Abadie et des conseillers départementaux du canton, Erwann Binet et Carmela Lo Curto. Cette signature marque le démarrage du programme pour lequel la commune a été retenue par la Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline Gourault, le 11 décembre 2020. Il vise à donner aux quelques 1500 communes françaises sélectionnées de moins de 20 000 habitants, les moyens de se transformer en modèle écologique, dynamique et innovant. En Isère, 14 communes ont été retenues dont La Côte St André et Beaurepaire.

Concrètement, grâce à ce programme, Chasse-sur-Rhône est prioritaire dans l'attribution des subventions de l'État et bénéficie d'un accompagnement privilégié dans la réalisation de ses projets. Un post de chargé de mission dédié est par exemple financé par la Banque des Territoires à 75 %. Le plan d'actions développe 20 projets répartis en 4 axes : écologie, solidarité, économie et innovation/citoyenneté. Il propose notamment :



L'objectif d'une ville
100 % piétonne et
cyclable (c'est
à dire avec
des trottoirs
sur un maximum
de voiries et des pistes cyclables
permettant d'effectuer
un maximum de déplacement
en vélo en sécurité)



Cette convention sera complétée dans un délai de 18 mois par une nouvelle convention qui précisera le financement et le phasage de l'ensemble du plan d'action sur la commune (voir ci-après le travail réalisé avec l'agence d'urbanisme de Lyon).





Le déploiement d'un système de vidéoprotection ultramoderne







Signature de la convention







Pour le Maire, Christophe Bouvier,

« la commune est à un tournant de son histoire. L'augmentation de la population doit la faire basculer dans une nouvelle dimension. La crise sanitaire, économique et sociale liée à l'épidémie de COVID-19 doit également accélérer un changement de modèle vers un développement plus solidaire, résilient et respectueux de l'environnement. Mais avec trois autoroutes qui nous traversent, une voie ferrée, deux sites classés SEVESO, et des risques naturels importants (inondations, glissement de terrain, incendies), Chasse-sur-Rhône doit faire face à un nombre de contraintes important pour son développement et le bien-être de ses habitants. Le programme « Petites villes de demain » doit nous permettre de dépasser ces contraintes pour transformer la commune en modèle de petite ville écologique, solidaire et citoyenne. »

# LA COMMUNE LANCE UNE STRATÉGIE DE REVITALISATION DU TERRITOIRE AVEC L'AGENCE D'URBANISME DE LYON

Dans la foulée du lancement de Petites villes de demain, la municipalité a démarré la construction de sa stratégie de revitalisation du territoire portée avec l'agence d'urbanisme de Lyon (UrbaLyon). Objectif: reprendre en main le développement urbain de la commune, mieux anticiper les besoins en équipements publics, en commerces, en services et adapter le territoire aux enjeux de la transition écologique.

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) est une association loi 1901 au service des collectivités. Il s'agit d'un important centre de ressources pour ces dernières. Elle les accompagne dans la mise en place de stratégies en matière d'aménagement du territoire. Elle a par exemple travaillé avec Vienne dans le cadre de son programme Action cœur de Ville, « grand frère » du programme Petites villes de demain.

Ainsi, la commune a lancé au cours du mois de juin sa stratégie de revitalisation du territoire. Dans le cadre du démarrage officiel de Petites villes de demain, elle a 18 mois pour bâtir son plan d'actions. Tout au long de cette phase de préparation/action, elle sera accompagnée par l'agence d'urbanisme pour fixer la bonne stratégie pour les années à venir et à horizon 2040 :

- Maîtriser le développement de la commune;
- Anticiper les besoins en commerces, services et équipements publics ;
- Proposer un parcours résidentiel complet pour tous les âges, toutes les bourses et tous les types de ménages ;
- Développer une Ville 100 % piéton et 100 % cyclable ;

- Améliorer la qualité architecturale et paysagère avec une place importante de la nature en ville (végétalisation, désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur...):
- Mieux connecter les quartiers entre eux:
- Sécuriser la ville.

Deux focus particuliers seront demandés sur le centre-bourg et le quartier du Château qui sont des quartiers stratégiques pour le développement de la commune.

Une première réunion de lancement de la démarche regroupant tous les acteurs (économiques et institutionnels) du territoire s'est tenue mercredi 9 juin dans la salle Jean Marion.



Pour Aicha Gacem, adjointe à l'urbanisme

années. la commune s'est développée de manière totalement anarchique et rien n'a été anticipé. Grâce au travail que nous engageons avec UrbaLyon, on va reprendre en main le développement de la commune tout de suite et à horizon 2040. On va notamment insister sur la qualité architecturale et paysagère pour développer la nature en ville, sur les mobilités, sur les petits commerces, les services, les équipements publics... Le développement de Chasse ne peut plus se faire au détriment de la avalité de vie de ses habitants!»



















# C'EST VOTÉ!

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Depuis le dernier magazine d'avril, trois conseils municipaux se sont déroulés, le 19 avril, le 31 mai et le 12 juillet. Les délibérations prises lors de cette dernière séance seront développées dans le prochain magazine.

- Compte administratif 2020 et budget supplémentaire 2021 (voir dossier p.8 à 11)
- Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (voir page 12) et création d'un poste de chargé de missions financé à 75 % par la Banque des Territoires et dédié à ce programme.
- Demandes de subvention pour l'achat des classes modulaires à l'école du Château et à l'école Pierre Bouchard pour la rentrée 2021.
- Demandes de subvention pour le plan de vidéoprotection et phasage de son déploiement sur les années 2021, 2022 et 2023.
- Adhésion à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) pour mise en place d'un conseil des enfants à Chasse-sur-Rhône (voir page 22)

- Partenariat avec l'ONG
   COEDADE pour l'occupation de
   l'embarcadère et la mise en
   place d'un projet pédagogique
   autour de l'écologie et de chantiers
   d'insertion pour les jeunes.
- Vœu du conseil municipal contre le projet de démantèlement d'EDF dit "Hercule".
- Attribution des subventions annuelles aux coopératives scolaires.

Pour l'année scolaire 2021/2022, il est proposé :

- Coopératives scolaires :

La subvention pédagogique est fixée à 4.76 € par élève

- Crédits scolaires :

Maternelles : 35 € par élève Élémentaires : 40 € par élève

- Livrets scolaires + registre appel + matricule

Maternelle : 1.40 € par élève Élémentaire : 0.10 € par élève - Crédits Noël/élève :

Maternelles : 8 € par élève Financement sorties culturelles :

Crédits scolaires maternelles :

5 € par élève.

Crédits scolaires élémentaires :

7,50 € par élève.

Un point aura lieu à chaque trimestre avec chaque école.

- Construction d'une stratégie de revitalisation du territoire avec l'agence d'urbanisme de Lyon (voir page 13)
- Aides directes aux petits commerces chassères (voir page 23)

# C LA VIE DE LA V

# **SCOLARITÉ**

# Destination New York, une histoire du HIP-HOP

Vendredi 18 juin, lors de la fête de la musique, les classes de CE2 d'Aurélie Fernandez et de Sandrine Monteiller ont présenté leur spectacle en collaboration avec l'école de musique de Chasse.

Ce projet avait débuté l'année scolaire dernière, sous la houlette de Hélène Billiard, intervenante en musique de l'école, et Damien Gomez, directeur de l'école de musique et n'avait pas pu se concrétiser à cause de la crise sanitaire.

Cette année, Hélène, Damien et les maîtresses étaient fermement décidés à aller au bout du projet qui avait pour thème le HIP HOP. Ce fût chose faite car les élèves ont eu la joie de présenter le fruit du travail d'une année scolaire aux spectateurs, venus nombreux dans le parc du château. Les élèves ont écrit et mémorisé les dialogues, appris tous les chants grâce à Hélène et se sont investis pleinement dans ce projet même si les conditions ne furent pas idéales (port du masque, distanciation...) Les élèves de l'école de musique, eux aussi, ont offert au public une prestation remarquable.





Répétitions du spectacle

# Évènement Gorneton : ils plongent dans le cœur du Land-art

Tous les 2 ans, les élèves de l'école Pierre Bouchard se greffent au projet land-art de l'évènement « Sentier art nature du Gorneton ». L'occasion pour chacune des classes de montrer leurs créativités autour d'une œuvre collective. Retour sur le projet accompagné par Adeline Contreras, professeure d'art visuel et par les instituteurs et institutrices de l'école.

De la patience, de la minutie et quelques grains de folies, voilà les ingrédients à assembler lorsqu'on est élève et qu'on participe au Sentier art nature du Gorneton.

Classe des CM2 : « Des mots pour le dire » Construction des mots : solidarité, ensemble et renouveau, lettre par lettre, créés à partir de bâtons, pommes de pins, ficelles, mousses végétales et raphias.

Classe des CM1 : « La forêt mystérieuse » Construction d'une forêt imaginaire pour les lutins et elfes du Gorneton, constituée de portes et fenêtres en terre.

Classes de CE2 : « Le totem de la forêt » Tissage végétal à base de plantes, nœuds et collages d'éléments naturels. Le tout créant un être mythique du Gorneton.

Classes des CE1 : « On est dehors, ca se fête »

Création d'une immense banderole en tissus, imprimée de végétaux et qui célèbre la fin du confinement de l'année 2020-2021.

Classes des CP : « La forêt bleu » Création d'une forêt constituée de plusieurs dizaines de baguettes en bois, peintes en bleu.

Le projet est inspiré de l'œuvre « Les jardins de bâtons bleu » présenté au Festival international de jardin de Métis.



« Des mots pour le dire : renouveau, solidarité, ensemble », projet des CM2



« La forêt mystérieuse », projet des CM



« Totems de la forêt », projet des CE2



« On est dehors, ça se fête », projet des CE1



« La forêt bleu », projet des CP

# **SCOLARITÉ**

### Une somme généreuse reversée à l'association « Le sourire du colibri »

L'école Pierre Bouchard a profité du forum des associations de ce vendredi 2 juillet pour remettre un don de 360 euros à l'association « le sourire du colibri ».

Ce don fait suite au cross solidaire de décembre organisé par l'école. Il avait réuni l'ensemble des élèves sur une semaine de course. Chaque classe a remis un montant en fonction du nombre de tours réalisés. Cette somme ira directement aux bénéficiaires de l'association sous forme de produits de première nécessité (nourriture. couches, vêtements...). Merci encore aux enfants pour leur participation et leurs efforts!

### Les élèves (presque) pro du plaquage!

Trois classes de CM1 se sont lancées dans la découverte du rugby. L'objectif étant dans un premier temps d'appréhender ce ballon ovale, de s'initier aux déplacements rugby et de trouver le plaisir dans ce jeu. Pour les accompagner et pour leur faire découvrir ce sport, une dizaine d'éducateurs du Rugby Club de Chasse se sont rendus disponibles. Ils ont proposés 5 séances découvertes du rugby et du club. Merci au RCCR, qui nous a si bien reçu! Ils accueilleront les enfants volontaires avec plaisir pour un essai "transformé" au stade de rugby à partir du 4 septembre.



# LE PLEIN D'ACTIVITÉS **GRATUITES POUR L'ÉTÉ**

Pour la première fois cet été, la municipalité propose à ses jeunes habitants des activités gratuites et en libre accès durant tout l'été. Cette programmation du 8 juillet au 27 août est le fruit d'un travail partenarial mené par la collectivité avec ses associations.

Fini l'ennui des grandes vacances avec 7 semaines d'activités gratuites et en libre accès pour les jeunes! Foot, danse, canoë, musique, lecture, baignade... En partenariat avec les associations de la commune, la Mairie de Chasse-sur-Rhône propose une programmation inédite d'activités accessibles à tous: LE PASS'ETE JEUNE.

Pas de réservation, pas de prix, les enfants n'ont qu'à se présenter sur le lieu de l'activité pour y participer librement sauf pour l'école de Musique et le Basket qui nécessitent des inscriptions gratuites. De grands drapeaux et oriflammes dans le quartier où se déroule l'activité permettront à chacun de trouver facilement le lieu exact. De plus, la programmation s'étend dans tous les quartiers afin de toucher un maximum

Centre social, école de musique, basket, foot, sauveteurs, fight club: les associations ont parfaitement joué le jeu pour proposer une série d'activités variée aux enfants.

d'enfants.

Le financement de ces activités est intégralement pris en charge par la Mairie, l'Etat et Vienne Condrieu





Pour Fernand Lopez, conseiller délégué à la vie des quartiers, « on sait que beaucoup d'enfants ne pourront pas

partir en vacances cet été. On a donc voulu leur proposer un ensemble d'activités gratuites et accessibles le plus simplement possible pour qu'ils puissent eux aussi s'amuser durant les grandes vacances. La Mairie ne pouvait pas porter ça toute seule. C'est pourquoi, on a demandé aux grosses associations de la commune de nous accompagner et elles ont parfaitement joué le jeu. Je les remercie chaleureusement. C'est le genre de travail partenarial que l'on veut développer davantage à l'avenir. Tout le monde est gagnant. Les enfants peuvent découvrir de nombreuses activités et profiter de l'été, les associations peuvent gagner de futurs adhérents et la Mairie réussit un projet solidaire, éducatif, culturel et sportif à destination de tous!»





#### A noter

- Les activités organisées par le centre social, le foot, le fight club et les sauveteurs sont accessibles aux enfants à partir de 11 ans.
- Les activités de l'école de Musique et du basket à partir de 8 ans.
- Les activités de la bibliothèque à partir de 6 ans.

# Vous souhaitez vendre ou acheter un bien!

Sébastien, Romain et Frédéric vous accompagneront.



Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



- **\** 04 37 20 20 55
- agence@criner-immobilier.fr
- www.criner-immobilier.fr

102, chemin des Roches 38670 Chasse sur Rhône











# **SOLIDARITÉ**

# Un goûter champêtre pour nos anciens!

Après cette année compliquée, la municipalité a souhaité organiser un goûter champêtre pour nos anciens au bassin nautique vendredi 9 juillet. Près de 60 personnes ont ainsi pu se retrouver dans le respect des protocoles sanitaires pour partager enfin un moment convivial tous ensemble.









Pour Christine Frechoso, conseillère municipale déléguée aux

Séniors: « Il était important de pouvoir proposer un petit quelque chose à nos séniors en ce début d'été. On a pu voir à quel point tout le monde a pris du plaisir de pouvoir enfin se retrouver. Si la situation Covid continue de s'améliorer, nous proposerons un nouvel événement à nos séniors avant la fin de l'année 2021.»

### De nouveaux tarifs pour le portage de repas à domicile!

Lors du conseil municipal du 12 juillet 2021, de nouveaux tarifs de portage de repas à domicile ont été votés. Ce service s'adresse prioritairement aux personnes en perte d'autonomie. L'objectif de la municipalité est ainsi de mieux prendre en compte les revenus, notamment pour les personnes à faibles ressources, afin qu'elles puissent plus facilement accéder à ce service municipal.

Retrouvez ci-dessous les nouveaux tarifs (prix pour un repas par personne):

Personne seule	
Revenu	Prix/pers.
≤ 11 000 €	3.50 €
De 11 000 à 17 000 €	5.00 €
De 17 000 à 21 000 €	6.50 €
+ de 21 000 €	7.50 €

Couple	
Revenu	Prix/pers.
≤ 22 000 €	3.50 €
De 22 000 à 34 000 €	5.00 €
De 34 000 à 42 000 €	6.50 €
+ de 42 000 €	7.50 €

Si vous souhaitez en bénéficier, contactez le CCAS au 04 72 24 49 02

# ÉTÉ 2021: PLAN CANICULE

Dans le cadre des potentiels pics caniculaires de l'été, la Mairie a écrit à toutes les personnes de plus de 65 ans dont elle a l'adresse soit 625 habitants. Objectif : que les personnes seules et/ou vulnérables puissent s'enregistrer afin qu'elles soient suivies durant les jours de canicule.

Si vous avez + de 65 ans, que vous n'avez pas reçu le courrier et que vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez contacter le CCAS au 04 72 24 49 02.

Pour Carmela Lo Curto, adjointe à l'action sociale, « Vos élus seront vigilants et présents tout l'été auprès de nos séniors vulnérables pour prendre des nouvelles et les accompagner si besoin. Pour les plus jeunes, si vous avez des voisins seuls et âgés n'hésitez pas à prendre des nouvelles régulièrement. »





Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts



École des Barbières Peinture des sols de la cour de récréation



**Amicale boules** Mise en place de plaques de goudron pour arrêter les fuites



av. de la Gare

r. du 8 Mai

**TRAVAUX** 

VOIE RAPIDE A47

de Givors

Victimes du Bombardement

- **Épicerie sociale** Dégâts des eaux suite aux intempéries du mardi 6 juillet
- Déblayage des débris



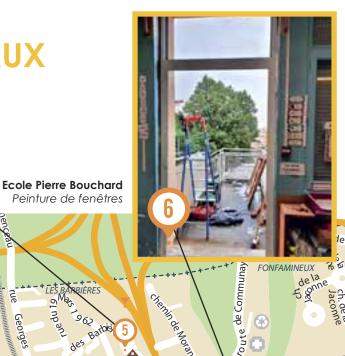
- Installation de films occultants sur les fenêtres
- Travaux de végétalisation de la cour d'école





Peintures des barques de joute Installées au rond-point avenue Frédéric Mistral





Communay

de Gaulle

**GEORGELLIÈRES** 











### LA VIE DE LA COMMUNE



# DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

# Le travail sur la création d'un conseil d'enfants démarre à la rentrée 2021.

Alors que la municipalité a fait de la démocratie participative un pilier de son action, la rentrée scolaire de septembre 2021 sera l'occasion de démarrer le travail sur la création d'un conseil d'enfants. Lors du conseil municipal du 19 avril, la commune a ainsi adhéré à l'ANACEJ, une association qui l'accompagnera pour mettre en place cette nouvelle instance de démocratie participative à destination des enfants.

# Pourquoi un conseil des enfants à Chasse-sur-Rhône ?



- Donner la parole aux enfants et la prendre en compte.
- Permettre aux enfants de participer à la vie de la commune.
- Créer un espace où les enfants apprennent à construire collectivement des projets pour l'intérêt général.
- Sensibiliser les enfants à la citoyenneté.

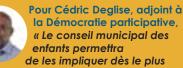
#### Les grands principes :

- Ce projet sera porté en partenariat avec les enseignants de l'école Pierre Bouchard afin qu'un vrai travail pédagogique puisse être mené autour de la création de ce conseil.
- Tous les enfants des classes de CM1 et CM2 seront impliqués dans ce travail préparatoire.
- Pas d'élection, pas de campagne électorale, pas de chef pour développer la culture d'un mode de travail et de décision plus collectif et horizontal.
- Un travail pédagogique autour de la citoyenneté.
- Un mandat de 2 ans pour les enfants membres du conseil.

- Permettre la réalisation de projets décidés par les enfants
- Des adultes bienveillants favorisant la réussite des projets.

Dans ce cadre, la municipalité a adhéré à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ). Cette association a été créée en 1991 par des élus locaux, des militants associatifs de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, des professionnels des collectivités locales. Depuis, elle accompagne au quotidien les collectivités locales et les associations dans la mise en place de démarches de participation des enfants et des jeunes aux politiques publiques. Ce réseau regroupe 400 communes, intercommunalités, départements et régions ainsi que 13 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

Ce conseil des enfants est une première étape de la mise en place des instances de démocratie participative sur la commune. Un conseil participatif (pour les adultes cette fois!) sera créé au cours du mandat, ainsi qu'un conseil des sages, destiné aux personnes de plus de 65 ans.



jeune âge dans une action collective à destination de tous, et de contribuer à leur apprentissage de la citoyenneté. Nous débuterons le travail à la rentrée de septembre avec pour objectif de trouver un fonctionnement innovant, ludique et inclusif. Ce conseil aura un vrai rôle dans la vie municipale avec la possibilité de mener des projets très concrets comme des aménagements urbains ou scolaires. Les enfants seront conviés sur tous les temps forts de la commune, au même titre que les élus de la ville! Ils pourront même intervenir au conseil municipal pour présenter leurs travaux. Notre but : que les enfants puissent aussi participer à la vie de leur commune. »

# 2ème RÉUNION DU COMITÉ ASSOCIATIF

La municipalité a mis en place un comité réunissant tous les dirigeants des associations de la commune. Une deuxième réunion a eu lieu mardi 25 mai pour envisager les prochaines actions communes :

- Organisation du forum des associations
- Coordination des activités d'été
- Répertoire unique des associations
- Mutualisation des matériels
- Organisation de la réserve civique





# **ÉCONOMIE LOCALE**

# Plan communal de sauvegarde des commerces : des aides directes pour les petits commerces de la commune

Lors du conseil municipal du 31 mai 2021, les élus ont acté la mise en place d'aides directes pour les petits commerces chassères en partenariat avec l'agglomération et la Région. Elles visent la rénovation des vitrines, la sécurité des locaux, l'isolation thermique et des investissements matériels. Sont éligibles tous les petits commerces de la commune hors zone commerciale et grandes surfaces.

fin de soutenir les petits commerçants de la commune, la municipalité de Chasse-sur-Rhône vient d'adhérer à un dispositif partenarial avec la Région et Vienne Condrieu Agglomération qui permet de verser des aides directes pour la rénovation des petits locaux commerciaux.

Ainsi, sont éligibles tous les petits commerçants de la commune hors zone commerciale et grandes surfaces. Ils peuvent être accompagnés pour :

- la rénovation de la vitrine (accessibilité PMR, façades, éclairage, enseigne, aménagement intérieur...),
- les équipements destinés à assurer la sécurité du local (caméra, rideau métallique...),
- · les investissements d'économie d'énergie (isolation thermique, chauffage...),
- les investissements matériels (constituant un point de vente) pour les non sédentaires.

Ces dépenses sont prises en charge à 15 % par la commune, à 15 % par Vienne Condrieu Agglomération et à 20 % par la Région soit une aide de 50 % du montant de la dépense comprise entre 10 000 euros HT (plancher des dépenses) et 20 000 euros HT (plafond des dépenses).



Pour Maxime Proia, conseiller municipal délégué à l'animation : « il était important

de pouvoir mettre en place ce dispositif sur la commune car nous voulons aider et développer les petits commerces. Ils ont largement souffert de la crise COVID et sont concurrencés par le commerce en ligne et les grandes zones commerciales. Nous devons les accompagner dans leur développement pour favoriser la proximité et la qualité de l'offre commerciale sur la commune. Notre ville se développe et les habitants demandent des alternatives aux arandes surfaces pour retrouver cette proximité avec les commerçants. Nous avons adressé un courrier à tous nos petits commerçants pour les informer et les inciter à bénéficier de ce dispositif. »

# **ENVIRONNEMENT**

# Agrandissement et végétalisation de la cour de l'école du Château

#### Où en est le projet?

Suite au diagnostic et à la concertation réalisée en début d'année avec Stéphanie Cagni (Atelier Pop-Corn), les parents d'élèves, les enfants, et la communauté éducative, les services techniques travaillent actuellement avec Sandra Berruyer (maitre d'œuvre « Binaume ») et Patrick Renault (architecte-paysagiste « Equinoxe Paysages ») pour donner vie à ce projet.

Des études de sol ont été effectuées pour vérifier les techniques à utiliser pour l'aménagement de cette cour végétalisée.

Une fois ces études préalables faites, une procédure de marchés publics a été lancée pour choisir les entreprises. Elle s'est terminée en juin et le début des travaux dans la cour existante devait attendre la fin de l'année scolaire pour commencer ce mois de juillet.

De tels travaux touchant aux bâtiments scolaires sont complexes, car il faut utiliser au maximum les périodes où les enfants ne sont pas en cours pour ne pas gêner le fonctionnement de l'école. Il faut aussi coordonner l'arrivée d'une nouvelle classe à la rentrée avec la mise en place d'un second bâtiment modulaire.

La municipalité a ainsi demandé aux entreprises de terminer les travaux de gros œuvre pendant l'été pour que les enfants puissent bénéficier de cet espace à la rentrée. En revanche, comme les plantations ne se font pas pendant l'été pour respecter le rythme naturel des plantes, il est prévu que les végétaux soient plantés pendant les vacances d'automne et de Noël.

# Le travail pédagogique autour de ce projet

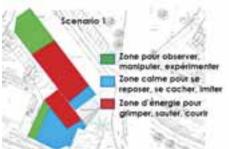
L'équipe enseignante travaille sur un

Le plan des aménagements prévus

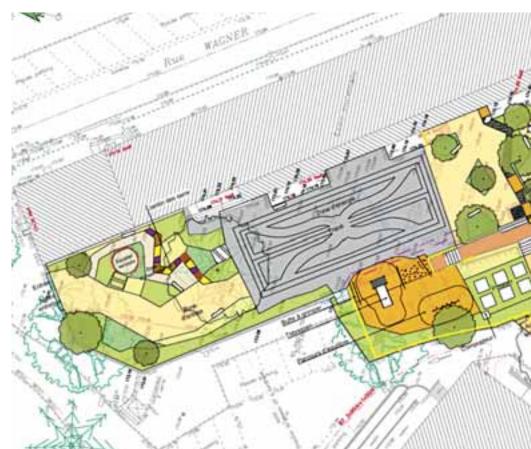
projet pédagogique en lien avec cette nouvelle cour grâce aux ateliers et préconisations issus de la concertation avec l'Atelier Pop-Corn. Pour les accompagner dans cette démarche et travailler sur le cycle de l'eau, la mairie a choisi de travailler avec l'association Naturama qui proposera des animations aux enfants.

# Le choix du scénario suite à la concertation

Pour rappel, à la fin de la concertation, deux scénarii étaient ressortis qui devaient permettre à l'architecte de définir un plan avec des aménagements. Le choix s'est porté sur la base du scénario l avec des propositions d'équipements et de jeux en lien avec les demandes des enfants, parents et communauté éducative. Découvrez les plans de la cour future ci-dessous.









Avant travaux





Travaux en cour



# Tolérance zéro face aux dépôts sauvages

Vendredi 25 juin, la police municipale de Chasse-sur-Rhône a identifié le responsable d'un dépôt sauvage sur la commune. Une sanction exemplaire lui sera infligée. Elle s'inscrit dans la politique de tolérance zéro face aux déchets sauvages mis en place par la Mairie.

e vendredi 25 juin matin sur les hauteurs de Chassesur-Rhône dans le quartier de Trembas, la police municipale a réussi à identifier le responsable d'un dépôt sauvage. Une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 € a été établie et le responsable contraint de ramasser ses déchets.

Une amende administrative supplémentaire pouvant aller jusqu'à 15 000 € (!) sera également infligée, directement par la commune cette fois, grâce aux pouvoirs de police du Maire. La procédure est actuellement en cours. Cette dernière s'inscrit dans l'action de la municipalité pour lutter contre les dépôts sauvages avec comme leitmotiv la tolérance zéro. Chaque infraction de ce type sera systématiquement punie de manière extrêmement

sévère

Ainsi, lors du conseil municipal du 12 juillet 2021, une délibération a été prise afin de définir plus précisément les sanctions très sévères pouvant être prononcées directement par le Maire. En plus, d'une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € le contrevenant devra enlever par ses propres moyens les déchets en question sous peine d'une sanction supplémentaire de 1500 € par jour de retard d'enlèvement. La mairie se réserve le droit de facturer, toujours en plus, les frais d'enlèvement et de dépollution si nécessaire.

Enfin, pour identifier plus souvent les responsables, la Mairie étudie une solution permettant des alertes en temps réel, notamment via son plan de vidéoprotection.



Pour Géraldine Sauvage, conseillère municipale délégué à la Nature, « Toutes les communes doivent faire face au fléau des dépôts sauvages qui viennent polluer et dégrader l'environnement de tous. A Chasse-sur-Rhône, on applique une tolérance zéro avec des sanctions exemplaires en infligeant une amende administrative relevant des pouvoirs de police du Maire pouvant aller jusqu'à 15 000 euros en plus de l'amende judiciaire. On oblige aussi le responsable à ramasser. La peur doit changer de camp! Chacun doit bien comprendre ce qu'il risque quand il agit de la sorte! »

Elle se caractérise par 4 fonctions : collecter, valoriser, vendre des objets déjà utilisés pour leur donner une seconde vie. C'est également un lieu de sensibilisation à l'environnement et à la réduction des déchets par le réemploi.

Les ressourceries collectent
des objets provenant des
habitants et des professionnels:
mobiliers, équipements électriques et
électroniques, textiles, chaussures, livres,
vaisselle, sanitaires, objets de décoration, bricolage,

palettes... Elles ne collectent pas les déchets dangereux.

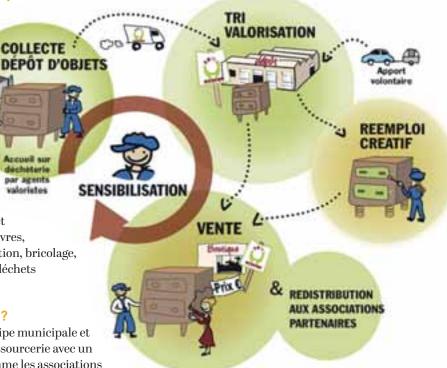


Ce projet est né de la volonté de l'équipe municipale et de différents acteurs de créer une ressourcerie avec un volet social à Chasse-sur-Rhône (comme les associations PREVenIR et IDEAL). En effet, le projet chassère vise également à favoriser l'insertion en employant, pour la gestion quotidienne du lieu, des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi (Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)).

Une étude de faisabilité du projet à Chasse est ainsi en cours de réalisation par Isabelle Boulin, stagiaire dont la mission est portée conjointement par PREVenIR et IDEAL. Cette étude a pour but d'évaluer la viabilité du projet et les conditions de sa mise en œuvre. Une première restitution s'est déroulée le ler juin dernier en salle Jean Marion avec les nombreux acteurs impliqués (dans la gestion des déchets, dans la préservation de l'environnement, dans l'insertion sociale et professionnelle ainsi que des élus de la commune et de l'agglomération).

Cette première restitution a confirmé tout l'intérêt d'un tel projet sur la commune :

- Un manque de Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est constaté sur le territoire,
- Des élus et des agents de la Ville ainsi que les partenaires sont allés dans toutes les déchetteries de l'agglomération pour observer et lister les déchets pouvant être valorisés et réemployés. Il apparaît que la production de déchets continue d'augmenter sur le territoire et que 64 % de ces déchets pourraient être réemployés. C'est colossal! Cela justifie pleinement le besoin d'une structure favorisant le réemploi.
- Les habitants semblent très enthousiastes. A la suite d'un questionnaire diffusé par la Mairie sur ses réseaux sociaux, plus de 400 personnes ont signifié leur intérêt pour le projet.



La suite?

La deuxième étape est maintenant de préfigurer le fonctionnement de la ressourcerie d'un point de vue budgétaire, juridique et technique pour définir les conditions de viabilité du projet.

Un point important pour la réussite du projet est le local de l'activité. A ce jour, la recherche est en cours mais les contraintes à prendre en compte sont nombreuses (surface importante, réglementation particulière, etc.). A suivre!

Si vous êtes intéressé par ce projet de ressourcerie, vous pouvez contacter l'adresse suivante : idealasso38@gmail.com et/ou venir à l'évènement « Chic Ethique » organisé par Demain Ad'Vienne le dimanche 26 septembre 2021 de 10h à 18h salle des fêtes Place Miremont à Vienne.



Source : Ressourcerie de l'11e (anciennement ECOREV)



# Des ruches à Chasse!

Afin de favoriser la pollinisation et la biodiversité, la mairie a mis en place un partenariat avec l'association Naturama pour l'installation de plusieurs ruches sur la commune.

3 ruches ont ainsi été installées dans les espaces extérieurs des services techniques municipaux.

Le supermarché Lidl et l'entreprise Sarpi Veolia ont accepté de se lancer dans cette aventure avec l'installation de ruches (6 derrière Lidl et 3 ruches à Sarpi Veolia) mais également de nichoirs d'oiseaux, qui ont été accrochées quelques semaines plus tôt.

Grâce à l'intervention de l'association Naturama et d'un apiculteur professionnel, ce sont plusieurs milliers d'abeilles de la race Buckfast qui butineront sur la commune dès cette année et espérons-le, produiront un délicieux miel!

Ces ruches permettront également de mettre en place un projet pédagogique pour les enfants des écoles chassères qui pourront venir les voir et mieux comprendre le rôle essentiel des abeilles pour notre environnement. Avec un peu de chance, ils auront même le droit à des petits pots de miel chassère ?









# C'est parti pour le Club Nature!

Lundi 21 juin avait lieu le lancement d'une nouvelle activité du Centre social : le Club Nature !

Lors de cette 1 ère sortie, une dizaine d'habitants étaient guidés par Vincent, naturaliste au sein de l'association de préservation de l'environnement « Mille natures ». Chacun a pu découvrir des espèces d'insectes, de coléoptères, ou encore d'araignées qui peuplent notamment le vallon du Gorneton. Un outil pédagogique très simple permettait également à chacun d'identifier soimême les espèces d'arbres présentes, notamment dans la clairière du Gorneton. On le sait trop peu mais ce vallon est classé parmi les Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) grâce à sa riche biodiversité.

Deux heures de ballade très agréables en pleine nature!

Ce club, lancé par le centre social à l'initiative de la municipalité, a plusieurs objectifs :

- découvrir et profiter des espaces naturels de la ville;
- connaitre la biodiversité locale;
- réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce document, qui sera donc créer par les habitants participant au Club, devra inventorier la faune et la flore locales afin de pouvoir mieux les préserver. Ce document est également un support pour plusieurs démarches d'urbanisme et de gestion des espaces agricoles sensibles.

De prochaines sorties seront organisées sur d'autres thèmes. Si vous souhaitez vous inscrire, contactez Sylvie Stives au centre social à adultesfamilles@ centresocial-chasse.fr



# **SÉCURITÉ**

# Un plan de vidéoprotection ultramoderne pour Chasse

La commune de Chasse-sur-Rhône va déployer un nouveau système de vidéoprotection ultramoderne. Son plan de déploiement sur 3 ans (2021, 2022, 2023) a été adopté en conseil municipal. A terme, 73 caméras dernier cri protégeront 22 lieux sur toute la commune. Elles seront reliées par un réseau de fibre optique dite « noire » déployé pour l'occasion, qui reliera également les éclairages et les bâtiments publics pour une gestion intelligente de ces équipements.

En lien avec les forces de l'ordre du territoire, la mairie va déployer un plan de vidéoprotection d'ampleur. Il s'effectuera en trois phases (2021, 2022, 2023) et concernera l'ensemble du territoire communal. A terme, pas moins de 73 caméras réparties sur 22 lieux seront installées.

Vienne Condrieu Agglomération participera au financement de la surveillance des différentes zones d'activités sur la commune (Z.I de l'Islon et Z.A des Platières). Pour la première phase estimée à 200 000 euros, une demande de financement à hauteur de 50 % a été adressée à l'Etat et une demande de financement à hauteur de 25 % à la Région. Soit un niveau de subvention quasi maximale pour la commune (75 % sur 80 % possible).

Ce plan de vidéoprotection s'appuie sur le diagnostic de sécurité réalisé par le référent sureté de la gendarmerie nationale. Il a permis d'identifier les points sensibles à cibler en priorité. Chasse-sur-Rhône est un carrefour entre plusieurs axes de communication importants. Le contrôle de ces axes relève donc d'un enjeu majeur de sécurité publique.

Il s'inscrit dans l'action globale de la municipalité en matière de sécurité et de tranquillité des habitants avec :

- le réarmement de la police municipale qui lui permet d'effectuer des patrouilles en soirée :
- la convention de coordination avec les polices municipales de Chuzelles et Seyssuel pour rendre les actions, notamment de contrôles, plus efficaces;
- la convention de coordination avec la gendarmerie nationale ;
- l'adhésion au dispositif *Voisins Vigilants* pour lutter contre les cambriolages ;
- les actions de prévention de la délinquance en lien avec l'association Prévenir et le Centre social.

Enfin, ce projet comporte également un volet de déploiement d'un réseau de fibre optique dite « noire » qui reliera les bâtiments municipaux, les caméras et les éclairages publics. Ce réseau ultra haut débit permettra d'instaurer une gestion intelligente de ces équipements publics. D'importantes économies de fonctionnement seront ainsi réalisées (téléphonie, chauffage, éclairage).



Pour Salah BOUCHAMA, adjoint à la Sécurité, « Actuellement notre vidéoprotection est trop faible et vétuste. Pour être efficace, elle doit être moderne

et protéger tout le territoire. C'est pourquoi nous déployons ce plan d'ampleur. On sait que la sécurité est une des principales préoccupations de nos habitants. L'objectif est ainsi de lutter contre le sentiment d'insécurité, les cambriolages et les actes de petites délinquances qui pourrissent la vie des habitants au quotidien. Cela permet en plus de déployer un réseau de fibre optique qui réalisera des économies de fonctionnement conséquentes pour la mairie. »

# Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône au moins 2 jours avant votre départ.

# Rappel : rejoignez les voisins vigilants et solidaires !

Il s'agit d'une plateforme d'information entre voisins qui permet de lutter contre les cambriolages.

Ce dispositif 100 % gratuit pour les habitants fonctionne via une plateforme en ligne mais toute information ou alerte peut également se faire de manière extrêmement simple par SMS ou par téléphone via un numéro dédié. Lorsqu'un voisin vigilant note une activité suspecte ou criminelle, il peut ainsi envoyer simplement l'information sur la plateforme, ce qui alertera immédiatement tous les voisins inscrits dans le dispositif. La Mairie va travailler avec la gendarmerie pour qu'elle puisse également recevoir directement l'alerte.

Interessé.e ? rendez-vous sur voisinsvigilants.org



# **CULTURE**

# Inauguration d'une boîte à livres à la gare

Mercredi 30 juin, le Maire Christophe Bouvier et Pierre Borg, conseiller municipal délégué à la Culture, ont inauguré la première boîte à livres de la commune, à côté de la gare.

#### Pourquoi faire?

L'objectif des boîtes à livres est de permettre à tous les habitants de partager simplement leurs lectures et faciliter l'accès de tous aux livres. Dès le début du mandat, la nouvelle municipalité a souhaité mettre en place un réseau de boîtes à livres sur toute la commune afin que les habitants de chaque quartier puissent accéder plus facilement à la lecture.

Cette première boîte a été réalisée par des jeunes chassères (notamment Ahmed ici en photo qui en a assuré la décoration) avec l'association Prévenir et l'entreprise JIL Modules. Elle a ensuite été installée par les services techniques de la Ville.

Il s'agit d'un projet culturel littéralement construit PAR et POUR les habitants. Cette initiative sera reprise afin qu'ils participent également à la confection des futures boîtes.

Les bénévoles de la bibliothèque et les élus s'assureront régulièrement du bon fonctionnement et du bon état de la boite et des livres qui s'y trouvent.

#### Comment ça marche?

Chacun peut librement déposer et emprunter un livre dans la boîte.

· Quand je prends un livre ou deux maximum, je le garde lh, l semaine ou bien plus puis le redépose dans la boîte à livres.



- · Quand je dépose un livre, je m'assure qu'il soit destiné et accessible à tous y compris les enfants. Les livres doivent être en bon état. La Mairie se réserve le droit d'enlever tout livre ou magazine religieux, prosélyte, raciste ou pornographique.
- · Si j'ai aimé, je peux insérer un petit mot sur une fiche glissée dans le livre

#### La suite?

Cette première boîte à livres marque le lancement de la création d'un réseau qui devra mailler toute la commune. L'objectif est ainsi d'installer d'autres boîtes à livres au cours du mandat pour en proposer une dans chaque quartier.

# LES BRÈVES

### Réouverture bibliothèque

Depuis le 18 mai, la bibliothèque accueille à nouveau ses lecteurs dans la bibliothèque! Tout en respectant les gestes barrières (gel hydro-alcoolique à l'entrée et masque obligatoire), les lecteurs peuvent à nouveau faire leur choix directement dans les rayons.

La réservation de documents depuis chez vous via le site https://bibliotheques.vienne.fr/ est maintenue.

Les horaires d'ouverture restent inchangés:

Mardi: 16h30 - 18h30 Mercredi: 9h30 - 12h / 14h - 19h Mercredi: 16h30 - 18h30 16h30 - 18h30 Jeudi: Samedi: 10h - 12h

ATTENTION: Afin de pouvoir vous accueillir tout l'été, les horaires seront les suivants :

du 13 juillet au 20 août Mardi: 14h - 18h30 Mercredi: 9h - 12h / 14h - 18h30

Jeudi: 14h - 18h30

Reprise des horaires habituels le mardi 24 août.

Prêts jusqu'à dix documents pour une durée de quatre semaines.

A très bientôt L'équipe de la bibliothèque



# Une saison culturelle à Chasse dès la rentrée de septembre!

La crise du COVID a démontré à quel point la culture donne du piment à nos vies. C'est pourquoi, la Mairie a souhaité construire une véritable saison culturelle à Chassesur-Rhône pour proposer des animations et des spectacles tout au long de l'année.

#### Objectif:

- 1 événement par mois
- · 1 programmation qui

permet de valoriser tous les arts (concerts, spectacles, pièce de théâtre, expositions, projections...)

• Des tarifs et des événements accessibles à tous!

La programmation est en train d'être bouclée pour une présentation début septembre et l'édition d'un programme complet qui vous sera diffusé.



**Pour Pierre** Borg, conseiller municipal

« La COVID ne nous a pas permis d'organiser d'événements culturels sur cette première année de mandat. Mais nous avons pu travailler dur pour proposer aux habitants une programmation complète, ambitieuse et accessible à tous pour la rentrée 2021. Une première dans l'histoire de la commune!»

délégué à la Culture,

# SENTIER "ART NATURE DU GORNETON"

Du lundi 24 mai au samedi 29 mai 2021, s'est déroulée la 8ème édition du le festival européen d'art en pleine nature du Gorneton. Situé dans la zone naturelle remarquable du Gorneton, il a proposé cette année encore une série d'œuvres artistiques uniques de Land Art, présentée par des artistes venues de toute l'Europe mais aussi par les enfants des écoles chassères!

Organisé en partenariat par les MJC de Chasse-sur-Rhône et de Seyssuel avec l'appui des deux municipalités, l'édition 2021 du Sentier Art Nature du Gorneton a fait carton plein. Tout au long de la semaine, les nombreux visiteurs ont pu découvrir au fil du sentier, des oeuvres originales qui restent visibles encore aujourd'hui même si elles se dégradent au fil du temps.

Les enfants des écoles de Villette de Vienne, Seyssuel et Chasse-sur-Rhône ont notamment arpenté le sentier. Les élèves de l'école Pierre Bouchard ont d'ailleurs eux-mêmes participé en réalisant certaines œuvres. Une promenade exceptionnelle, entre Art et Nature, pour petits et grands!

# LES ŒUVRES DES ARTISTES PROFESSIONNELS

Après un appel à candidature international, 25 artistes ont répondu. Le comité de sélection en a retenu 8 : 2 viennent d'Italie 1 couple vient d'Allemagne 5 de différentes régions françaises













- 1 Domaine d'énergie Anna et Michael ROFKA
- 2 Çà s'arrose Sally DUCROW
- 3 Le gardien de la forêt Rohan KAHATAPITIYA
- 4 L'œuf dans la vallée du Gorneton Jérôme Leyre
- 5 Le Requintruite volant Pierre CALLON
- 6 Parures Philippe BERCET
- 7 Le véritable Voyage Fiona PATERSON
- 8 Dommage et Moquerie Luciano DI ROSA





# 8<sup>ème</sup> BIENNALE

Après maintes hésitations, la commission a décidé en septembre de maintenir ce sentier malgré les contraintes sanitaires. Cet évènement très important pour la commune s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Vous avez été très nombreux, dès le premier jour à venir voir évoluer les artistes, cela conforte les organisateurs dans la nécessité d'organiser ce genre d'évènement. La très large participation des écoles de Chasse et des communes environnantes pousse à continuer dans cette voie : faire connaître l'Art aux enfants et leur faire rencontrer les artistes.

Merci aux institutrices et instituteurs de Chasse, Seyssuel, Chuzelles, Villette de Vienne et Serpaize pour l'intérêt qu'ils portent à notre sentier.

Merci à tous, organisateurs bénévoles, visiteurs, ainsi que nos deux mairies pour leur soutien.

Rendez-vous dans 2 ans pour notre 9ème biennale

L'équipe du Sentier Art et Nature

### LES ŒUVRES DES ARTISTES EN HERBE

Un grand merci à notre intervenante en arts plastiques Adeline Contreras du groupe scolaire Pierre Bouchard, ainsi qu'à tous les professeurs d'école des village environnants qui ont participé.

- 1 Totem de la forêt CM1 Chasse sur Rhône
- 2 Les Poissons volants CP Eric Combaluzier Chasse sur Rhône
- 3 Pagaille dans le Gorneton Grande maternelle – Villette de Vienne
- 4 Plumoptères Grande maternelle / CP -Chuzelles
- 5 Prenons de la hauteur CE1 Villette de Vienne
- 6 La forêt bleue CE1 Chasse sur Rhône













**Interview** 

# LE GS CHASSE FOOT PREND **UN NOUVEAU DEPART!**



Le GS Chasse Foot tenait son assemblée générale et son conseil d'administration samedi 22 mai et mercredi 9 juin 2021. Ils ont permis de faire le bilan des deux saisons marquées par le COVID qui viennent de s'écouler mais également de lancer une nouvelle dynamique en renouvelant les statuts du club ainsi que l'équipe dirigeante.

Après deux saisons consécutives largement entravées par la crise sanitaire, la Mairie a souhaité impulser une nouvelle dynamique en proposant que le club s'ouvre à une nouvelle équipe dirigeante composée de personnes déjà impliquées et de personnes nouvelles mais qui ont une histoire avec le GS Chasse, comme son nouveau président. L'objectif pour le club et la municipalité : repartir sur une nouvelle dynamique avec un projet sportif et pédagogique ambitieux qui doit permettre au club d'atteindre de nouveau la barre des 400 licenciés (110 aujourd'hui).

Interview avec le nouveau Président, Jérôme Exbrayat qui succèdent à Hamza Chaïb et l'ancienne équipe qui ont réussi à faire face durant la période Covid pour maintenir le club à flot.

#### Joueur au club du GS Chasse: mes plus belles années

Jérome : Il y a un challenge qui se mêle à l'histoire et la passion. Je me suis assis, un moment, dans le stade et j'ai pensé à mes copains et à ceux qui nous ont quitté trop tôt. Je me suis dit, « là il faut le faire »

#### Comment vous êtes-vous rapproché du club du GS Chasse?

Jérome : Je jouais à Loire-sur-Rhône et je suis parti jouer à Montpellier. J'ai eu par la suite une blessure mais je suis revenu dans la région et j'ai signé à Brignais. J'ai rejoins Vaulx en Velin et enfin Chassesur-Rhône. Ça fait beaucoup d'années

J'ai été capitaine de l'équipe chassère pendant deux, trois ans. Je me sentais vraiment bien sur le terrain, on était une grande famille! Les joueurs avec qui j'étais sont vraiment devenus des amis. Il y a un an j'ai contacté la municipalité pour leur soumettre un projet sportif,

une réorganisation totale du football à Chasse. Ce dossier propose, par exemple, une école de foot pour les enfants handicapés, du sport foot loisirs, etc. On a rencontré plein de personnes pour parler du projet!

#### Qu'en est-il aujourd'hui du club?

Jérome: On a fait plusieurs réunions et puis nous avons fait une grande assemblée générale le 9 juin et c'est à ce moment que j'ai été élu président. Nous avons donc pour projet de créer 4 postes qui vont intégrer le conseil d'administration et puis 4 à nouveaux. On sera entre 14 et 16 personnes au total.

On a également signé le partenariat avec l'AS St Étienne, qui était pour nous primordial pour la visibilité du club dans la région.

Cette visibilité va être très importante, ça va nous réconcilier

à Chasse-sur-Rhône! On aura aussi pas mal de matchs sur le territoire (comme Nîmes-Troyes). Récemment il y a eu les détections du FC Sochaux et ils étaient ravis!

#### Quel est votre objectif?

Jérome : Notre objectif est de récupérer des adhérents en lançant un plan d'éducation fédéral avec des mesures extra-sportives. Nous avons 4 ans pour être labellisé, on voudrait que le club de Chasse-sur-Rhône ait un label,

au district du Rhône et à la Ligue. Si on pouvait avoir 3 étoiles, ca voudrait dire que le club est encadré, concerné par le foot et discipliné.



# ASS CIATIONS



#### **GS CHASSE BASKET**

#### **DU BASKET POUR TOUS!**

Que vous soyez compétiteur ou loisir, tout petit ou plus âgé, en pleine forme ou en convalescence, le GS CHASSE BASKET vous accueille et vous propose une activité adaptée.

- 160 licenciés
- 13 équipes, des U9 aux vétérans
- 1 école de Basket accessible dès 3 ans
- Des entraîneurs diplômés
- 1 école d'arbitrage
- 1 section Basket Santé encadrée par une diplômée STAPS-APAS
- Des bénévoles motivés

N'hésitez plus, venez essayer! Nous recrutons pour compléter toutes nos équipes. Nous reprenons les entraînements à partir du 30 août (11 septembre pour les tout petits) A très vite au gymnase!

Laurent Renaud, Président

N'hésitez plus, venez essayer!

Nous recrutons pour compléter toutes nos équipes.

Nous reprenons les entraînements à partir du 30 août (11 septembre pour les tout petits)

Retrouvez le plannings des séances,

les tarifs et dossier d'inscription, et toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et notre page facebook.

Vous pouvez nous joindre au 06 37 30 55 66 ou par mail gsbasket@orange.fr



# ASSOCIATION DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le président et son bureau vous souhaitent de passer les meilleures vacances possibles cet été. Une assemblée générale devrait se tenir pour la rentrée (septembre/octobre) en plein air et les adhérents en seront informés par voie postale comme il l'a été dit dans le magazine précédent. Normalement la vente des saucisses à la grappe devrait se tenir si les conditions du moment le permettent toujours. Prenez soin de vous ainsi que de vos proches et à bientôt.

Le Président et son bureau.



# **CHASSE FIGHT CLUB**

Chasse Fight Club vous propose différents sports de combat en loisir et en compétition, à partir de 3 ans à la salle Jean Marion encadrés par 11 coachs diplômés.

Kick Boxing Baby: mercredi 11h-12h

Kick Boxing Enfants 6/8 ans: mercredi 10h-11h &

vendredi 18h-19h

Kick Boxing Enfants 9/11 ans: lundi & vendredi 18h-19h

Kick Boxing Ados/adultes: lundi, mercredi & vendredi 20h30-22h

Boxe Enfants : mardi & jeudi 18h-19h Boxe Ados/Adultes : mardi & jeudi 19h-21h

MMA Ados/Adultes: samedi 9h-12h & dimanche 10h-13h

Aérokick: lundi & vendredi 19h15-20h15

**Inscriptions pour la saison 2021/2022** jusqu'au 16 juillet et à partir de la reprise au 16 août aux horaires de permanence.

Chasse Fight Club Kick Boxing - Full Contact - K1 - Aérokick

Infos au 06 68 66 08 38 ou mail <u>chassefightclub@gmail.com</u> Site Internet: <u>https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub</u>

Retrouvez le Chasse Fight Club dans les différents quartiers de Chasse sur Rhône les lundi 12, 19 et 26 juillet & 16, 23 et 30 août pour des animations de découverte de la boxe en partenariat avec le centre social.



### **CROIX ROUGE**

Cette année 2020 a été bien bouleversée à bien des égards, entre autre, la collecte de la Banque Alimentaire qui a lieu toujours le dernier weekend de novembre a été annulée. Heureusement nous avons pu la reprogrammer début avril 2021.

Malgré la date peu propice, notre équipe de bénévoles a vraiment bien travaillé et les donateurs ont été nombreux et généreux.

Il ne faut pas oublier que cette collecte est faite conjointement entre la Croix Rouge et l'épicerie solidaire de Chasse qui nous a donné un très sérieux coup de main. Bien entendu, nous referons comme d'habitude, une collecte le dernier week-end de novembre : avis aux volontaires !

D'autre part, fin mai nous avons procédé comme tous les ans à notre quête pour la vie de notre unité locale de la Croix Rouge à Vienne. Cette quête a été réussie bien que moins fructueuse que les autres années.

La Croix Rouge continue à accueillir, à former des secouristes.

La vestiboutique et l'épicerie sont ouvertes et vous attendent.

N° de téléphone 04 74 85 21 09



### RUGBY CLUB DE CHASSE SUR RHONE

#### Mesdames, Messieurs,

Après une saison 2019/2020 qui n'a pas pu se terminer à cause du Covid19, la saison 2020/2021 s'est également arrêtée prématurément, laissant malheureusement de nombreux passionnés sur la touche.

#### Coup d'œil sur le sportif

Nos seniors ont commencé le championnat sur les chapeaux de roue avec quatre victoires en quatre matchs en ayant rencontré les leaders de la poule, quel dommage.

Pour cette saison, le groupe se renforce de 5 nouveaux joueurs et s'étoffe pour proposer une deuxième équipe ainsi que deux personnes de plus au staff. Si vous êtes tentés et que les valeurs du rugby qui sont le respect, l'esprit d'équipe, l'engagement, le courage, le dépassement de soi, le partage et la convivialité sont importantes pour vous, alors rejoignez nous.

Les entraînements ont lieu les mardis 19h30 / 21h et les jeudis 19h30 / 21h.

#### Concernant nos jeunes pousses

Après avoir mis en place des mesures sanitaires, ils ont pu s'entraîner à nouveau, alors que les tournois n'auront pas lieu. Une Ecole de Rugby qui ne demande qu'à se développer, avec : une équipe de – 14 ans en entente, ainsi qu'une équipe U12, U10, U8, U6, et la création d'une session Baby Rugby.

Les entraînements sont les mercredis 17h30 / 18h30 et les samedis 10h30 / 11h30 "Alors, osez le rugby et venez transformer l'essai avec vos copains".

# Concernant nos manifestations à venir (en fonction des normes sanitaires):

- Loto en octobre 2021
- Match en nocturne au complexe de la Moleye (à définir ultérieurement)
- Matinée de l'école de rugby en février 2022
- Matinée organisée par les Séniors en mars 2022
- Vide grenier en mai 2022

Je tiens à remercier la municipalité, les différents acteurs (partenaires, adhérents...) qui nous ont soutenu durant cette période.

> Mickael Buendia, président du Rugby Club Chasse-sur-Rhône

#### **CHASSE VOLLEY BALL**

# CHASSE VOLLEY BALL RECHERCHE JOUEURS(SES) ADULTES POUR LA SAISON 2021/2022

Tu veux bouger, jumper et te défouler en équipe ?

Viens nous voir au club pour tester ton nouveau sport préféré.

Nous avons deux équipes qui évoluent en fédération loisir FSGT.

CVB1 en accession promotion (Niveau confirmé).

CVB2 série 3. (Niveau débutant).

Nos entraînements se déroulent le vendredi soir à partir de 20h15 jusqu'à 22h30, au complexe sportif de la Moleye, 75 montée st Martin, Chasse sur Rhône.

Si tu es intéressé, merci de contacter : M. ASTIER Gérard au 06 22 53 56 78. Notre cotisation annuelle est de 60,00€. Nous axons nos entraînements sur un peu de technique et beaucoup de matchs. Les matchs se déroulent le vendredi à la maison et uniquement en semaine du lundi au vendredi pour les matchs à l'extérieur.

Notre crédo est avant tout la convivialité, avec un petit casse-croûte en fin d'entraînement et l'envie de gagner en compétition bien entendu.

Durant tous les vendredis de septembre ou d'octobre viens t'entraîner avec nous sans obligation d'adhésion, afin de découvrir le volley et de voir si le club te

Le secrétaire Gérard Astier.

convient.





SAUVETEURS DE CHASSE SUR RHÔNE

# Activité Barque

Ce début d'année a été compliqué avec l'annulation des compétitions. Seuls quelques entrainements ont pu avoir lieu ainsi que quelques critériums reprogrammés les samedis du mois de juin.

Croisons les doigts pour que le calendrier des compétitions puisse reprendre son cours en Septembre.

#### Activité joute

Notre équipe de joute Givordine a brillé en remportant 2 challenges. Celui de St Pierre de Bœuf et celui de Chasse sur Rhône. Notre école de joute continue de progresser en nombre de licenciés et quelques victoires sont déjà au rendez-vous.

La saison de joute continue en juillet, août, septembre. Vous êtes les bienvenus tous les mercredis à partir de 16h, pour découvrir notre sport.

Notre vide grenier annuel est reporté au 10 octobre et se déroulera au bassin nautique.

Vivez nos exploits sur notre chaine Youtube « Sauveteurs de Chasse » Contact : info@joute-barque.com • Tél. 07 50 07 14 68

### LE FER AUTREMENT

Le Fer Autrement, dans sa lettre ouverte, demande au Préfet de Région, aux grands élus du territoire, de se mettre autour d'une table pour construire une vision pour ce territoire sur les sujets de la mobilité, de la lutte contre la pollution, des risques industriels.

Tous les projets sur notre territoire sont abordés verticalement par des maitrises d'ouvrages différentes, parfois en étant même scindés en deux ou en trois (CFAL Nord et Sud, franchissement du Rhône, PRTT vallée de la chimie/étude de danger de Sibelin, élargissement A46 sud/aménagement Givors/Chasse/Ternay).

La concertation sur l'élargissement de l'A46 sud n'échappe pas à cette absence de vision globale et au saucissonnage : elle ne concerne qu'un des 11 projets de notre territoire, elle ne couvrira pas le nœud Givors/Chasse/Ternay



Pour ces raisons, nous, citoyens, décidons de ne pas prendre part à ce simulacre de démocratie et de déserter le débat voire d'y faire obstacle.



# LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINTE-BLANDINE DES DEUX VALLÉES

La crise sanitaire que nous venons de vivre a conduit beaucoup d'organisations, et notre paroisse aussi, à réévaluer leurs activités. Cette réflexion n'est pas terminée, mais certaines décisions ont quand même été prises pour les prochains mois. C'est le cas des horaires des messes, aspect tout à fait pratique sur lequel un journal communal est le lieu indiqué pour communiquer. Dans la paroisse les messes du samedi soir à 18h30 auront lieu dans les éalises de la Sévenne par roulement: 1<sup>er</sup> samedi : Villette ; 2<sup>ème</sup> samedi: Chuzelles; 3<sup>ème</sup> samedi : Serpaize ; 4ème samedi: Luzinay; 5ème samedi éventuel: pas de messe. Attention, l'église de Luzinay est en travaux, elle est remplacée tant qu'ils dureront par l'éalise de Villette. Les messes du dimanche auront lieu à 10h30: En juillet-août : église de Seyssuel

A partir de septembre : 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> dimanches : église de Seyssuel ; 2<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> dimanches : église de Chasse.

Christian Buty

# LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Bonjour à toutes et à tous

C'est avec un grand plaisir que j'écris cet article et que je peux enfin vous annoncer la reprise de la totalité des activités adultes depuis le 9 juin avec un protocole sanitaire adapté bien sûr. Les activités enfants ont repris quelques semaines plus tôt en extérieur et je tiens à remercier l'ensemble de nos professeurs qui ont su s'adapter aux exigences qui leurs étaient imposées.

Concernant les semaines et mois à venir, la section Judo organise un stage multisport les 7, 8, 9 juillet et les 12,13,15 et 16 juillet.

Pour la saison prochaine, l'ensemble des activités sont reconduites, vous recevrez courant du mois aout la plaquette des activités 2021/2022 avec les jours, les lieux et heures ainsi que le tarif.

J'aurai plaisir de vous retrouver dès la rentrée prochaine lors de nos différentes manifestations.

Je vous souhaite de très bonnes vacances pour cet été, prenez soin de vous et de vos proches

La présidente Adèle PERRIN



Dayyan Boulemtafes

#### Section judo

Depuis le 19 mai le judo a repris en intérieur, les judokas étaient ravis de retrouver les tatamis, de pouvoir pratiquer.

Nous avons retrouvé des élèves encore plus motivés!

Nous avons choisi au judo d'accompagner les adhérents et leurs parents en proposant pendant cette période, plusieurs façons de pratiquer : Judo Visio, Judo extérieur au stade, ... ce qui nous a permis de garder un réel dynamisme de l'activité.

Cet été, nous proposons un stage de judo multi-sports ouvert à tous les enfants, une offre différente sur la commune et une vraie attente des parents, qui permet aux enfants de pouvoir découvrir des activités sportives : le judo bien sûr, mais aussi du tennis, foot, basket, badminton, tir à l'arc, etc.

#### Des nouvelles de nos champions :

Dayyan et Justine ont participé aux tests match nationaux cadets et juniors. Ils regroupent les meilleurs judokas de France listés haut niveau, pour les sélections internationales :

LA PRINCIPAL DE NAMERO

Après avoir terminé 2<sup>ème</sup> à Marseille avec la zone sud, Dayyan été sélectionné avec 15 autres judokas pour participer à la finale cadets à l'Institut du Judo à Paris. Malgré une belle journée Dayyan terminera 3ème, une déception pour lui qui visait le titre et la sélection pour le 1er tournoi européen en Croatie. Malgré tout, il a su se remobiliser pour participer aux tests match juniors la semaine suivante, tout en étant cadet. Très remarqué par les entraineurs, Dayyan s'est imposé devant le staff national, avec beaucoup d'engagement et de détermination et il a passé en revue, un par un, tous les judokas plus âgés que lui. Grâce à cette performance, le staff de l'équipe de France le sélectionne pour l'European Cup de Teplice en République Tchèque du 3 au 4 juillet. Il participera au stage international francoallemand en juillet à Berlin. Il est en course actuellement pour une sélection au Championnat d'Europe Cadets à Riga en Lituanie du 19 au 21 août 2021.



Pour Justine, le retour à la compétition est plus mitigé. Malgré une bonne entame de compétition grâce à ses mouvements d'épaules, elle s'incline par 2 fois sur un manque de vigilance au sol. Elle termine 7ème française junior en -48kg. Cet été sera chargé pour elle aussi, car elle participe au stage de préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo, à Soustons. Une superbe opportunité pour acquérir de l'expérience!

On ne peut pas parler de ces performances sans associer les partenaires d'entrainement. Et oui, le judo ne se pratique pas seul! Nous tenons à remercier Clément, Mathis, Lucas, Doriane, Victor, Samson... qui ont fait preuve de beaucoup d'altruisme, privés de compétitions, ils ont été présents pendant toute la période compliquée. Les valeurs du judo: entraide et prospérité mutuelle!

Retrouvez les combats de Dayyan (-55kg) et Justine (-48kg) sur judo tv :

https://judotv-combats.damdy.com/live/galerie\_judoka.php?x%DA%F354340200u%F2%0F%F5q50%04%00%1E%AF%03%B5

https://judotv-combats.damdy.com/live/galerie\_judoka.php?x%DAs32501200rs%0D%0A%8A40%04%00%1Ep%03%BF

Jean-Luc et Adel, MJC section judo



### **Section Country / Line Dance**

Parmi toutes les activités proposées par la MJC de Chasse sur Rhône, il en est une qui ne vous laissera pas insensible : la Country Line Dance.

Accessible aux adultes et ados quelque soit l'âge, elle se pratique en ligne, sur tout type de musique. Issue d'une culture du Sud des Etats-Unis, elle développe la mobilité, le rythme, la mémoire, et cela, tout en prenant du plaisir. C'est une autre façon de faire du sport!

Venez passer des moments conviviaux, dans la bonne humeur. L'essayer c'est l'adopter ! Alors rendez-vous en septembre !







# **ECOLE DE MUSIQUE**RETOUR SUR LA FIN DE SAISON 2021

Malgré une année quelque peu particulière, nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien quelques projets et d'en préparer d'autres pour la suite.

Tout d'abord Musi'Classik que nous avons pu faire en vidéo début avril avec une « carte blanche » à une quinzaine d'élèves de différentes classes. Un concert de plus d'une demi-heure disponible sur YouTube, Facebook et le site www.emchasse.com

Le 30 avril, l'École de Musique a participé à l'International Jazz Day avec une reprise de Jean Andréo & the Flex Tribu sur un air de Charlie Parker. Le projet monté en seulement 3 jours regroupe plus de 30 musiciens et chanteurs de tout niveau jouant ensemble à l'unisson. Le clip vidéo de ce morceau est à retrouver sur YouTube, Facebook et le site www.emchasse.com

Et enfin le 18 juin dernier a eu lieu la Fête de la Musique de l'École de Musique.

Une belle soirée ou vous avez pu retrouver les différentes Fabriks de l'École de Musique suivi par un projet inédit créé par les Classes de CE2 de l'École Pierre Bouchard et accompagné par la Fabrik à Groove « Destination New York : Une Histoire du Hip Hop ». Le duo Loop Deluxe a clôturé la soirée avec un concert plein d'énergie qui a ravi petit et grand.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, toute l'équipe de l'École de Musique est en pleine préparation de patre fectival Musi'Colors qui

l'equipe de l'Ecole de Musique est en pleine préparation de notre festival Musi'Colors qui aura lieu le 3 juillet au Parc du Château ... Au programme retrouvez sur scène les Lehmanns Brothers qui reviennent avec leur tournée « Another Place » et peut-être quelques surprises... Et en tête d'affiche, après leur concert de 2018 au Théâtre antique dans le cadre de Jazz À Vienne, la Malka Family et

leur Funk explosive viennent du côté de Chasse-sur-Rhône. Le Feeling Band ainsi que la Fabrik à Sons de l'École de Musique de Chassesur-Rhône assureront les inter-plateaux de la soirée.

Enfin, dans un souci d'offrir un accès à la culture à tous, l'école de musique accueillera le 13 juillet le dispositif Ehpad(s) en Jazz(s), en partenariat avec Jazz(s)RA. A ce titre, le groupe SuZy & Kho se produira à l'EHPAD Les terrasses du Rhône de Chasse-sur-Rhône, avec un répertoire autour des chansons de Michel LEGRAND.

Nous préparons à présent la rentrée 2021-2022, en espérant une saison plus « apaisée ». Les nouvelles inscriptions auront lieux à partir du lundi 30 août.

Petite nouveauté, nous proposerons dès la rentrée des cours de théâtre, sous formes d'ateliers ado & adultes, afin d'élargir notre offre d'enseignement artistique. Plus d'infos très prochainement sur notre site.

Nous vous souhaitons un bel été, bien mérité!



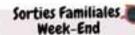


Miss

ADULTES ET FAMIL

ETE 2021

#### **CENTRE SOCIAL**



Prévoir votre pique nique ! Inscription 15 jours avant la sortie. Tarif selon QF et forfait famille

Samedi 17 juillet : Aqualac Aix Les Bains- 9h / 18h30 Pique nique tiré du sac dans un immense espace de verdure de 12 hectares jouxtant le lac du Bourget

Samedi 21 août : Petit train le matin à Comelle-Vernay (Loire) et Lac Villerest l'après-midi - 9h / 18h30

#### Week-End Familles

Samedi 28- Dimanche 29 Août : Fontaine de Vaucluse



### Sorties Parents-Enfants

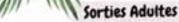
Jeudi 8 juillet : Lac d'Aiguebelette - 9h / 18h30 Les familles pourront profiter des activités sur place : baignade, aire de jeux, balade.(possibilité de faire du pédalo). A midi, pique-nique tiré du sac sur une aire de pique nique ombragée

Jeudi 22 juillet : Pique nique et soirée au Lac Champos avec possibilité de faire du toboggan (lh) 13h-21h

Mardi 27 juillet : Pique nique au Bassin Nautique Depart 9h / Retour 17h

# Sorties Parents-Enfants ALSH

Gratuit pour les parents. Prévoir votre pique-nique! Mardi 17 août : Miniferme à Bonnefamille , 6-10ans Départ 9h / Retour 17h30



Début des inscriptions : Jeudi 24 juin Les sorties se déroulent à la journée, il faut donc prévoir votre pique nique !

Lundi 21 Juin : Première sortie du Club Nature au Gorneton de 14h-16h

Mardi 29 juin : Balade à Ste Croix en Jarez (visite de la chèvrerie, et découverte de la chartreuse Tarif au QF- 9h30/17h

Jeudi 15 juillet : Balade au jardin du Bois Marquis "Classé Jardin Formidable", GRATUIT-10h / 17h

Jeudi 29 juillet : Pique nique et Cin'été "Adorables" Lieu :Vienne St Germain / GRATUIT- 18h / 23h

Mercredi 18 août : Visite de la Cité du chocolat Valrhôna / Tarif au QF-10h/18h

# Fêtes de quartier

Vendredi II Juliu Barbecue au jardin!

Vendredi 25 juin : Fête de l'été Parc du Château

Vendredi 9 juillet : Fête de quartier à la Gare ! "Karaoké"

Mardi 13 kuiller : Fête de quartier aux Barbières ! "Musique"

Mardi 20 juillet

Après-midi Jeux sur l'aire des gens du Voyage

Jeudi 26 noût - Fête de quartier aux Georgellières ! "Jeux en famille"

### Cin'été

Mercredi Zi julier Premier de la classe

\*Toy Story 4\*

GRATUIT / La séance se déroulera à la tombée de la nuir, dans le **Parc du Château**, n'hésitez pas à emmener votre châise!

> Forum des associations

14h / 20h Place Jules Ferry

# ETAT-CIVIL

# Bienvenue à...

2021 - 2e trimestre né(e) le LAMBERT Jacob 13 janvier **SOUMAH Kadija** 2 mars **ORDONEZ Lino** 5 mars **VACHER Marius** 6 avril 6 mai LOUYS Elly 12 mai **ALAN Emily** ES SLASSI Ilyan 16 mai **GERLAND Valentina** 9 juin

# Félicitations à...

2021 - 2º trimestre
LOISEAU Dorian / SUSLEC Nelly
FOCANT Stevy / RINALDI lucile
ABDI Khaled / MARDI Khira
TAVERNIER Théophane /

**DUFOSSÉ Elia** 

mariés le

15 mai 27 mai 12 juin

26 juin

# Ils nous ont quittés...

2021 - 2e trimestre décédé(e) le CLAVEL née BALANDRAS Gilberte 2 février **GOUTTENOIRE** Robert 9 février MOLINARD née BLAIN Odette 12 février ARICO Saverio 7 mars QUERLIOZ née BALLY Marguerite 23 mars **MAIRE Daniel** 25 mars **NAVARRO** David 30 mars BENCHEIKH Dilmi 2 avril **ANDRES Antolin** 14 avril DIAS née TEIXEIRA Isaura 3 mai DOUILLET née ODET Andrée 17 mai **GUEROULT Pierre** 19 mai 19 mai **ROLLAT Maurice HURTADO** Severine 22 mai ESTATOF née POLIQUAND Huguette 25 mai TURLET Jocelyne 15 juin

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatcivil@chasse-sur-rhone.fr





# Bienvenu à Bruno Bodin

Ayant grandi à Chasse-sur-Rhône, c'est avec enthousiasme que Bruno Bodin a rejoint la collectivité en tant que Responsable du Pôle enfance et famille.

Durant sa jeunesse, il s'est construit à travers les clubs de sports de Chasse où il a été très actif! Militant associatif au Centre social, il participa au premier voyage organisé à l'étranger.

Animateur-coordinateur jeunesse, responsable point jeune, coordinateur intercommunal..., Bruno arrive à Chasse avec une espérance significative.

Véritable pilote de projet, Bruno a pour objectif de défendre des valeurs comme le respect, l'acceptation des différences et l'écoute qui sont pour lui « fondamentales pour le vivre ensemble » et qu'il souhaite favoriser. Toute l'équipe de la collectivité lui souhaite la bienvenue!

# Résultats des élections régionales et départementales du 20 et 27 juin 2021

Les dimanches 20 et 27 juin se sont déroulés les deux tours des élections départementales et régionales. Retrouvez les résultats à Chasse-sur-Rhône :

#### Résultats du 1er tour de l'élection départementale du 20 juin 2021 à Chasse-sur-Rhône.

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Erwann Binet et Mme Elise Henaux-Varvier	UGE	427	47,23
M. Christophe Charles et Mme Martine Faïta	DVD	242	26,77
M. Adrien Rubagotti et Mme Andrea Villechalane	RN	240	26,55

	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	3 732			En raison des arrondis
Abstentions	2 776	74,38		a la deuxième
Votants	956	25,62		décimale, la somme
Blancs	26	0,70	2,72	des pourcentages
Nuls	26	0,70	2,72	peut ne pas être
Exprimés	904	24,22	94,56	— égale à 100%.

#### Résultats du 2<sup>er</sup> tour de l'élection départementale du 27 juin 2021 à Chasse-sur-Rhône.

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Erwann Binet et Mme Elise Henaux-Varvier	UGE	538	57,11
M. Christophe Charles et Mme Martine Faïta	DVD	404	42,89

	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	3 732			En raison des arrondis
Abstentions	2 704	72,45		à la deuxième
Votants	1 028	27,55		décimale, la somme
Blancs	57	1,53	5,54	des pourcentages
Nuls	29	0,78	2,82	peut ne pas être
Exprimés	942	25,24	91,63	égale à 100%.

#### Résultats du 1er tour de l'élection régionale à Chasse-sur-Rhône

Liste conduite par		Nuance	VOIX	% Inscrits	% Exprimes
	M. Laurent Wauquiez	LUD	294	7,88	31,65
	Mme Najat Vallaud-Belkacem	LUG	267	7,15	28,74
	M. Andréa Kotarac	LRN	196	5,25	21,10
	Mme Fabienne Grebert	LECO	53	1,42	5,71
	M. Bruno Bonnell	LUC	51	1,37	5,50
	Mme Cécile Cukierman	LUG	47	1,26	5,06
	Mme Chantal Gomez	LEXG	15	0,40	1,62
	Mme Shella Gill	LDIV	4	0,11	0,43
	M. Farid Omeir	LDIV	1	0,03	0,11

	Nombre	% inscrits	% votants	
Inscrits	3 732			
Abstentions	2 782	74,54		En raison des arrondis
Votants	950	25,46		à la deuxième
Blancs	12	0,35	1,37	décimale, la somme
Nuls	9	0,24	0,95	des pourcentages
Exprimés	928	24,87	97,68	peut ne pas être
				égale à 100%.

#### Résultats du 2<sup>er</sup> tour des régionales de la commune

Liste conduite par	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés	
M. Laurent WAUQUIEZ	LUD	447	11,98	45,24	
Mme Fabienne GREBERT	LUG	391	10,48	39,57	
M. Andréa KOTARAC	LRN	150	4,02	15,18	

	Nombre	% Inscrits	% Votants	
Inscrits	3 732			
Abstentions	2 706	72,51		En raison des arrondis
Votants	1 026	27,49		à la deuxième
Blancs	26	0,70	2,53	décimale, la somme
Nuls	12	0,32	1,17	des pourcentages
Exprimés	988	26,47	96,30	peut ne pas être
				égale à 100%.

# DU COTÉ DE L'AGGLO

# Des aides pour rénover votre logement

### Qu'est-ce que l'OPAH?

- Un dispositif mis en place par Vienne Condrieu Agglomération, en lien avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) jusqu'en août 2021.
- L'OPAH permet d'obtenir des conseils techniques gratuits et des subventions (sous certaines conditions). Les propriétaires peuvent obtenir des subventions de l'ANAH, de Vienne Condrieu Agglomération, du Département de l'Isère et des caisses de retraites.

### Qui peut en bénéficier?

- Les propriétaires occupants dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs.
- Les propriétaires bailleurs qui souhaitent conventionner leur logement et le louer à un loyer maîtrisé.

#### Pour quels projets?

- Les travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou à une situation de handicap
- Les travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, etc.)
- Les travaux dans des logements dégradés ou insalubres

Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt des dossiers auprès des organismes financeurs.

#### Christine FAURE, Conseillère SOLHIA

« Vous pouvez venir vous renseigner en permanence. Si votre projet de travaux est éligible, nous nous déplaçons gratuitement à votre domicile pour préciser avec vous, votre projet de travaux ; réaliser les diagnostics nécessaires et monter vos dossiers de demandes de subventions. Je suis là pour vous accompagner tout au long de votre projet. »





Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 pour contacter SOLIHA.

Contactez SOLIHA Isère Savoie, l'équipe d'animation mandatée par Vienne Condrieu Agglomération.

Permanence tous les mercredis après-midi sur rendez-vous de 14h à 16h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain (Vienne) Bâtiment Antarès, 30 avenue Général-Leclerc.



0 805 030 043 vienne-condrieu-agglomeration@soliha.fr

# TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

# GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

#### l an ensemble!

Cette l<sup>ère</sup> année de mandat fut intense. Nous avons lancé un maximum de projet car notre commune a pris un retard conséquent lors du précédent mandat!

Nos équipements publics ont été laissés à l'abandon et l'augmentation des besoins liée à une hausse non maîtrisée de la population n'a jamais été anticipée.

C'est pourquoi, nous investissons comme jamais pour la commune. 4 millions d'investissements dont 2,5 millions directement dans nos équipements publics! A titre de comparaison, cela représente une augmentation de 46 % par rapport à la moyenne du précédent mandat. Le tout sans hausse d'impôt, ni emprunt grâce à près de 720 000 euros de subventions prévisionnelles pour 2021, soit plus que l'ancienne majorité en tout un mandat! Pourtant, l'ancienne majorité aujourd'hui dans l'opposition s'inquiète du coût de la prestation d'UrbaLyon et aurait préféré un cabinet privé. Sachant qu'UrbaLyon est une association à but non lucratif, elle n'est pas là pour faire du profit contrairement à un cabinet privé qui aurait probablement coûté le double!

Ces inquiétudes sont cocasses pour une

ancienne majorité qui a gaspillé 300 000 euros d'argent public dans des études pour un projet d'école à 8 millions d'euros, sans subvention, qui a dû être arrêté par le préfet parce qu'il mettait en péril la commune... De notre côté, nous tenons le cap sans faire peser sur les habitants, le coût de ces erreurs passées.

Bonnes vacances!

Groupe majoritaire Chasse Nouvelle Ère. Retrouvez-nous sur Facebook @Chasse Nouvelle Ere ou sur http://www.chassenouvelleere.fr/

### **GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"**

Maigre bilan d'une année de gestion de la nouvelle majorité municipale.

Une année écoulée, chers Chassères, qu'avez-vous vu ?

Rien que des effets d'annonces, alors que le programme était soi-disant prêt à être déroulé!!!

Il semblerait que l'urgence climatique n'en soit plus une! Rien de concret!
Les dépenses de personnels augmentent vertigineusement, au détriment des investissements, heureusement que nous avions assaini les finances de la commune.
Mais ça ne pourra pas durer.

Nous avons voté contre le budget car il n'est

pas cohérent avec les besoins communaux. La demande de subvention au Département pour l'implantation de modulaires dans la cour de l'école élémentaire Pierre Bouchard, afin d'attendre les nouveaux projets, avait été refusée par la majorité actuelle en 2019. Il revient d'actualité, ! Que de temps perdu au détriment de nos enfants ! C'est uniquement politique. Où est l'intérêt de nos enfants ? le nombre scolarisé ne cesse d'augmenter tant notre ville est attractive. Agrandir encore le plus grand établissement élémentaire de l'Isère, de la taille d'un collège !

Les dépenses liées à la vision de l'urbanisme communal coûtent plus cher que la réalisation d'un plan local d'urbanisme, sans mise en concurrence. Il faut vérifier la cohérence des montants, l'argent public se dépense allègrement.

Nous voulons préserver les intérêts des Chassères

 $@agirensemble pour chasse 38-\\aepc@aepc 38.fr-07.49.59.07.91$ 

# **GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"**

# DE LA PROPAGANDE ET DES DEPENSES !

1/ Concertation à sens unique

Le Maire est recadré par la Préfecture, il reçoit un rappel à la loi pour nous avoir empêchés de faire notre travail d'élus d'opposition! Rappelez-vous, nous avions refusé de voter le budget car nous n'avons eu les éléments que quelques heures avant les débats. Ce grave défaut d'information peut faire annuler le budget d'une Commune. Et les failles de leur « concertation » ne s'arrêtent pas là! Des habitants du Champ du Roy nous alertent car la mairie organisait une réunion concernant leur quartier à un horaire improbable: en pleine

journée! Les gens travaillent! Nous sommes intervenus auprès de la société qui souhaite s'implanter afin qu'elle communique directement avec les riverains concernés. Encore une surprise: les quelques habitants présents apprennent complètement par hasard l'existence d'un 2ème projet, déposé celui-ci...

2/ Des dépenses qui s'envolent encore et encore !

A chaque Conseil municipal, nous ne sommes pas déçus : embauche de nouveaux cadres, 18 000€ de mobiliers, 31 000€ d'informatique, 112 000€ de véhicules municipaux, des adhésions coûteuses à toutes les associations possibles et inimaginables... Qui finance tout ça? N'oublions pas cette péniche lyonnaise qui bénéficie des subventions de Chasse sur Rhône! Face à cette folie dépensière, nous sommes présents pour vous défendre. Toute notre équipe vous souhaite un très bel été!

Muriel DANIELE, Laurence BRUMANA, Elvis CULIBRK, Pascal ESTATOF GROUPE CHASSERES AVANT TOUT chasseresavanttout@gmail.com

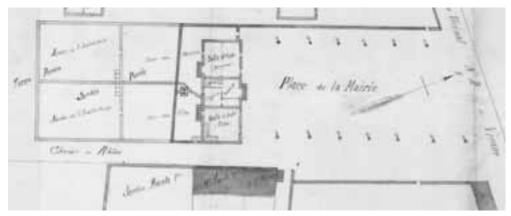
facebook: chasseresavanttout

# PATRIMOINE

# Le quartier du Village



Revue des Jeunes Sapeurs Pompiers en 1994



Ecole du Village



Motopompe en 1935

Certains passages sont extraits du livre « Racines et réalités de Chasse sur Rhône » de Mme Janine Bouillet



Fontaine et lavoir



Entreprise Basset en 1962

#### Le corps des sapeurs pompiers de Chasse sur Rhône est officiellement créé le 12 avril 1907 par arrêté municipal.

Jusqu'en 1934 les locaux abritant le matériel se trouvaient derrière le bâtiment de la Mairie.

Après cette date, de nouveaux locaux ont remplacé l'ancienne église, le clocher servait à faire sécher les tuyaux.

En 2002, les pompiers emménagent dans la nouvelle caserne, route de Communay.

En octobre 1962, l'entreprise Basset de Loire venait devant la caserne pour la distillation des fruits, pour la production d'eau de vie.
Le ruisseau le "ST Martin" alimentait le lavoir et la fontaine qui se trouvait devant l'ancienne église.
Le bâtiment de la Mairie accueillait également les classes du village et aussi les 2 appartements des instituteurs. Il y avait également les 2 cours d'écoles et les 2 jardins des instituteurs.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC

# Notre prochaine exposition

les 27 et 28 novembre 2021 "SNCF – Château Ancienne Eglise"

# Moustiques : bons gestes et plan de lutte communal

Rappel : Vous pouvez encore bénéficier d'aides financières pour l'achat de piège antimoustique

Dans le cadre de son plan de lutte communal contre les moustiques tigres, la municipalité finance 50 % de l'achat de pièges antimoustiques par les habitants. Rendez-vous sur le site de la commune : chasse-sur-rhone.fr pour retrouver tous les détails et le dossier à remplir pour en bénéficier.





# **AGENDA**

www.chasse-sur-rhone.fr sous réserve des contraintes sanitaires

# juillet 2021

Mercredi 21 juillet Ciné-été « Premier de la classe »

au parc du Château (repli à la salle Jean Marion en cas de pluie) # août 2021

Jeudi 12 août Cérémonie du 74<sup>ème</sup> bombardement de Chasse-sur-Rhône

Mardi 24 août Ciné-été « Toy story 4 »

au parc du Château (repli à la salle Jean Marion en cas de pluie) # septembre 2021

Vendredi
10 septembre
Présentation de la saison culturelle
Salle Jean Marion

Jaile Jean Manon

Jeudi 23 septembre Forum de l'emploi 9h-12h30 / Salle Jean Marion

